

CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2015

L'an 2015, le 03 mars à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Arnaud PAGEAUD, Christian PRIOU, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, Adjoints. Mmes Isabelle HARDY, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, MM. Réda BEN KEBIL, Christophe LEBRETON, Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE et Michel OUAIRY.

Absents excusés : Mme Christelle JAUNASSE

Secrétaire de séance : M. Christophe LEBRETON

PRESENTATION DU PARC ÉOLIEN PAR LA SAS EOLA DEVELOPPEMENT

Présentation par MM. BRANCHEREAU, MARTIN et DUPUIS du projet des éoliennes sur Teillé. Explication des lieux d'implantation, des accès avec aménagements nécessaires, du fonctionnement technique ou encore du sens de la démarche. Le permis de construire est en préparation.

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 03 FEVRIER 2015

Demande de Lydia BEATRIX de modifier certains paragraphes du compte-rendu. Après mise au vote, 5 voix pour la modification et 13 contre. La modification est refusée.

- Anne GUILLET demande la parole pour une déclaration collective de l'opposition. M. le Maire repousse cette déclaration aux questions diverses.

LOYER INDEMNITES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le loyer est revalorisé tous les ans par la poste. Il passe de 996 € à 1000 € pour 2015. Le Conseil municipal par 17 voix pour et 1 abstention (Fabrice ETIE), prend acte de cette information et charge le Maire de procéder au recouvrement de cette indemnité mensuelle.

PROJET ÉOLIEN ET AUTORISATION DE VOIRIE

Si le projet est autorisé, il entrera alors dans les phases de construction puis d'exploitation. Ces phases entraîneront l'utilisation des routes communales et des chemins ruraux avec parfois la nécessité d'élargir et/ou de renforcer ces voies d'accès. Ces éventuels aménagements seront réalisés à la charge du porteur de projet qui s'engage à remettre en état les accès empruntés en cas de détérioration.

Après avoir pris connaissance de tous ces éléments, le Conseil Municipal décide :

- Premièrement, d'émettre un avis favorable au projet éolien citoyen EOLANDES composé de quatre éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Teillé et d'une éolienne sur la commune de Trans-sur-Erdre ;
- Deuxièmement, d'autoriser la SAS EOLA Développement et ses entreprises sous-traitantes à emprunter et éventuellement renforcer les voies communales et les chemins ruraux à condition que ces derniers soient remis en état à ses frais, en cas de détérioration.

6 élus impliqués dans le projet s'abstiennent pour le vote. 11 pour et 1 abstention. Adopté.

PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2014

Une demande de subvention peut être déposée auprès du département pour un projet concernant la sécurité routière. Plusieurs propositions sont faites : Un ralentisseur à la Rogerie, un aménagement piéton rue du Pont, un aménagement piéton au terrain de football. Après discussion, le projet d'améliorer la sécurité au niveau du Pont est favorisé. La commission Voirie se propose d'étudier le projet. Un rendez-vous dans le mois est fixé avec le département.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Suite au départ en retraite de l'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, il est nécessaire de fermer son poste.
- Le secrétariat de mairie est assuré par un rédacteur, à l'occasion de son départ de la collectivité il semble utile d'ouvrir également le poste au grade d'attaché, la technicité de celui-ci apporterait une connaissance plus étendue. Les entretiens seront ouverts aux élus qui le souhaitent.

Après échanges et précisions, les élus se sont prononcés par 15 voix pour et 3 abstentions. Adopté.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Deux bureaux de vote sont ouverts sur Teillé pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015. Les élus doivent s'organiser pour tenir les permanences durant les heures d'ouverture. Les bureaux de vote se situeront comme d'habitude au Restaurant scolaire de 8h le matin jusqu'à 18h le soir.

COMMERCE

Après communication de l'estimation demandée par la Mairie, M. et Mme GREVECHE ont fait une nouvelle proposition de vente de leur magasin à la commune de Teillé : 120 000€.

Mme DUREAU Sylvie propose à la vente sa propriété (ancien café) mitoyen du café restaurant Le Teillénen.

M. le Maire propose que le groupe de travail d'élus se réunisse à nouveau avec les commerçants /artisans pour rencontrer les deux parties et étudier les 2 propositions.

COMPTEES-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission culture

- Arnaud PAGEAUD relate la réunion du 20/02/2015 avec les associations de Teillé. 16 ont répondu présent et 3 étaient excusées. Beaucoup d'événements sont organisés cette année et pour des raisons de délais trop courts, l'organisation d'une fête des associations est reportée au 4 juin 2016.

- Une réunion d'informations sur l'Outil en Main a eu lieu le 27 février en présence d'acteurs d'Ancenis et de Riaillé. Ce fut un succès, 14 personnes étaient inscrites dans le projet et 40 personnes étaient présentes dans l'assemblée.

- Commission répartition des charges du collège Louis Pasteur

Nathalie GENEIX décrit le planning d'occupation de la salle de Cossé Brissac de St Mars la Jaille. La clé de répartition des charges entre les communes est fonction de l'utilisation de la salle entre les associations de St Mars 13 % et celles des communes 87%. La part de Teillé est de 4 692€ pour 68 élèves.

L'Office Intercommunal des Sports (OIS) de Riaillé a été dissout le 25/11/2014. Les 2 900 € restants sont alloués au Sivom pour les stages piscines.

- Commission Voirie

Joseph TESTARD fait part de la rencontre qui a eu lieu avec les riverains de la rue de l'Espérance pour l'aménagement de cette rue. Le cabinet Arrondel a proposé 3 plans différents. Celui qui a été retenu est une circulation à double sens avec un trottoir plus large aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec achat de quelques mètres carré chez M. et Mme BLIGUET. Les devis sont plus élevés que prévus.

Les cars scolaires passent toujours par la rue de l'Espérance. Après discussion, un panneau « interdit aux bus » en haut de la rue et un panneau « interdit sauf riverains » en bas sont envisagés.

- Commission Communication

Catherine ROUIL rapporte que le Teillé Panorama sera distribué par les conseillers sur toute la commune. Une nouvelle charte graphique est étudiée pour le site internet. Un panel de prestataires sera bientôt consulté avec pour objectif le lancement du nouveau site avant l'été.

- Commission finances

La commission a invité la commission culturelle pour discuter des modalités d'attribution de subventions aux associations. Cette année, rien ne sera modifié. La commission propose de travailler les critères et de revenir vers le Conseil avec une ébauche pour la répartition de 2016. Le Conseil accepte la proposition de modifier les conditions d'attribution pour 2016.

M. le Maire fait part de la baisse potentielle des dotations de l'Etat sur les prochaines années. En 2014 c'est -8 915€, 2015 : -30 900€, 2016 : - 52 900€ et 2017 : -74 900€. La Compa a pour comparaison : 2014 : -129 682€, 2015 : -450 000€, 2016 : - 769 000€ et 2017 : -1 088 400€

QUESTIONS DIVERSES

- Le vote du budget aura lieu au prochain Conseil le 24/03/2015 à 20h30.
- Le 28/04/2015 à 20h, le trésorier public, M. HOUILLOT fera une présentation du budget de la commune de Teillé en réunion publique à la salle polyvalente.
- Proposition de faire la cérémonie du 11 novembre à plusieurs communes (peu de gens et trop de dates). Le Conseil est d'accord mais la première année devrait se faire à Teillé pour bénéficier du nouveau monument.
- Une conférence-débat « Les nouveaux outils de communication...et nous ! » est proposée par la maison des services au public de Riaillé aux associations et aux élus le 11/04/2015 à 10h au Théâtre de la Mauvraie à Riaillé.
- Le groupe Vivre Teillé Autrement fait une déclaration commune sur les problèmes de fonctionnement du Conseil en listant tous les faits reprochés aux élus de la majorité.

GUIHARD AndréPRIOU ChristianBEN KEBIL RédaJAUNASSE ChristelleSQUELARD JérômeGUILLET Anne

Compte rendu non conforme à la tenue du débat (demandé d'étudier les pts + sécuriser dans le budget + entrées) donc pas de signature

TESTARD JosephROUIL CatherineLEBRETON ChristopheGENEIX NathalieDELANOU AngéliqueETIE FabriceAREZKI Marie-LaurePAGEAUD ArnaudDABO BertrandHARDY IsabelleFERRE AurélieOUAIRY Michel

Compte rendu non conforme à la tenue du débat donc pas de signature

non conforme
aux débats sur
Conseil municipal
du 8 mars 2015.